

Mars 2018

@ Lettr'Éco

Bulletin n°20

## Actualités

### A Vivre ! La Foire Expo, un incontournable !

Dernières places disponibles pour participer à la prochaine édition de la foire expo de la Vallée de l'Hérault qui se tiendra les 2 et 3 juin sur le parvis de l'espace socio-culturel (Sonambule) à Gignac. Nouveautés de cette édition : un espace principal avec rafraichisseur d'air et une entrée du site repensée. Téléchargez vite votre dossier d'inscription sur le site de la communauté de communes : [www.avivre-lafoireexpo.fr](http://www.avivre-lafoireexpo.fr) !

**Renseignements :** Amélie Labarrière, service développement économique, Communauté de communes Vallée de l'Hérault  
04 67 57 04 50 - [amelie.labarriere@cc-vallee-herault.fr](mailto:amelie.labarriere@cc-vallee-herault.fr)

### Des réunions d'information pour entreprendre et innover !

Un projet ou une idée d'innovation sociale ? Envie d'entreprendre dans l'Économie sociale et solidaire (ESS) ? Realis, pôle régional dédié aux entreprises de l'ESS, et Alter'Incub, incubateur de projets socialement innovants, organisent des réunions d'information gratuites à Montpellier les 23 mars, 27 avril, 25 mai et 29 juin prochains.

**Renseignements :** [www.laregion-realis.fr](http://www.laregion-realis.fr) - 04 34 08 10 10

## Retour du pôle entreprises à Saint-André-de-Sangonis

Le Pôle économique (ex Maison des entreprises) du Pays Cœur d'Hérault à Saint-André-de-Sangonis va bientôt rouvrir ses portes début avril 2018 et offrir à tous ceux qui entreprennent une panoplie de services des plus complète ! Véritable espace collaboratif, vous pourrez profiter des services de l'agence de développement économique du Sydel, développer vos projets avec la pépinière d'entreprises multipolaire, bénéficier des permanences des partenaires économiques ou encore investir les espaces de coworking et de télétravail où la fibre optique facilitera les échanges et les recherches.

**Contact :** Sydel du Pays Cœur d'Hérault - pôle économique  
04 67 57 01 01  
[conomie@coeur-herault.fr](mailto:conomie@coeur-herault.fr)

## Immobilier

Besoin d'un terrain pour développer votre activité ? Retrouvez les parcelles disponibles sur les parcs d'activités de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, sur :

[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)

- **Écoparc Cœur d'Hérault La Garrigue à Saint-André-de-Sangonis** : 24 lots viabilisés soit 11 027 m<sup>2</sup> de surface disponible
- **Parc d'activités Les Treilles à Aniane** : 5 lots viabilisés soit 7 833 m<sup>2</sup> de surface disponible
- **Parc d'activités La Tour à Montarnaud** : 15 lots viabilisés soit 7 644 m<sup>2</sup> de surface disponible

**Contact :** Amélie Labarrière, service développement économique, Communauté de communes Vallée de l'Hérault - 04 67 57 04 50  
[amelie.labarriere@cc-vallee-herault.fr](mailto:amelie.labarriere@cc-vallee-herault.fr)

Vous recherchez un bien ou souhaitez publier une offre ? Rendez-vous sur la Bourse immobilière et foncière du Pays Cœur d'Hérault  
[www.coeur-herault.fr/economie/bourse-immobiliere-fonciere](http://www.coeur-herault.fr/economie/bourse-immobiliere-fonciere)

## Financements et aides pour monter vos projets

### La CCI organise son Forum du financement d'entreprise

Avec un panorama complet des aides publiques et de l'offre privée pour financer le développement des entreprises, ce forum vous donne l'opportunité de rencontrer, en un lieu unique, l'ensemble des organismes de développement économique (banquiers, capitaux risqueurs, fonds d'investissement, experts et solutions de crowdfunding). Vous avez rendez-vous jeudi 22 mars, à Altrad Stadium Montpellier. Gratuit et sur inscription.

**Renseignements :** Véronique Bousquet - 04 99 51 53 06  
[v.bousquet@herault.cci.fr](mailto:v.bousquet@herault.cci.fr)

### Le dispositif PASS Occitanie pour les TPE/PME

Voté en juillet 2017, le dispositif Pass Occitanie soutient les projets inférieurs à 40 000 € des petites entreprises, dans tous les domaines clés du développement de l'activité et de l'emploi. Cette aide se traduit par une subvention d'investissement proportionnelle avec un taux d'intervention de 50 % des dépenses éligibles. La subvention régionale est plafonnée à 20 000 € sur un projet de 24 mois maximum avec une assiette éligible minimale de 10 000 €. Découvrez aussi sur le site de la Région les PASS plus spécialisés (commerce de proximité, tourisme et export, etc.).

**Renseignements :**  
[www.laregion.fr/Pass-Occitanie](http://www.laregion.fr/Pass-Occitanie)

Retrouvez toutes les publications de la Vallée de l'Hérault sur [www.cc-vallee-herault.fr/commun/kiosque-131.html](http://www.cc-vallee-herault.fr/commun/kiosque-131.html)